

École des Cœurs-Vaillants

conseil d’établissement

2017-2018

Procès-verbal de la rencontre du 27 février 2018,

tenue dans les locaux de l’école Cœur-Vaillant

Étaient présentes et présents :

Mme Natalie Blais, directrice de l’École des Cœurs-Vaillants

M. Luis Castonguay, représentant des parents (CVC) et vice-président

Mme Julie Charest, représentante du personnel enseignant (CV)

Mme Caroline Côté, représentante du personnel enseignant (CVC)

M. Samuel Déry, représentant du service de garde (CV)

Mme Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant (CV)

M. Éric Garon, représentant des parents (CVC)

Mme Valérie Gauthier, directrice adjointe de l’école Cœur-Vaillant-Campanile

Mme Élaine Lajoie, représentante des parents (CVC) et présidente

Mme Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien (CVC)

Mme Marie-Pierre Martin, représentante du personnel enseignant (CV)

Mme Diane Montour, représentante des parents (CV)

Mme Marie-Christine Nolet, représentante des parents (CVC) et représentante au comité de parents

M. Denis Royer, représentant des parents (CV)

Mme Sandra St-Onge, représentante du personnel enseignant (CVC)

Mme Annick de Warren, représentante du personnel enseignant (CV)

Étaient absentes et absents :

Mme Ariane Bergeron, représentante du personnel professionnel (CV)

Mme Amélie Desbiens-Michaud, représentante des parents (CV) et trésorière

Mme Marie-Ève Jalbert, représentante des parents (CV)

M. Mohammed Sangare, représentant des parents (CV)

Invité :

M.Gaston Dionne, commissaire

# OUVERTURE

## Vérification du quorum et ouverture de l’assemblée

Mme Lajoie constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

## Adoption de l’ordre du jour

Mme Charest propose l’adoption de l’ordre du jour, appuyée par Mme de Warren.

# ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE du 18 décembre 2017

Mme Lambert propose l’adoption du procès-verbal, appuyée par M. Castonguay.

# INTERVENTIONS DES COMMISSAIRES

M. Dionne mentionne qu’un appel d’offres est en cours pour agrandir l’école des Pionniers, où l’on pourrait offrir bientôt les 4e et 5e secondaire.

À la rencontre des commissaires du 27 février 2018, on discutera de la possibilité d’agrandir le secteur de l’autisme de l’école St-Michel (on ajouterait deux classes), afin de bonifier le service régional pour scolariser et répondre aux besoins des élèves ayant un trouble du spectre de l’autisme (TSA).

Un juge a accepté la poursuite liée aux frais chargés aux parents. Elle suit donc son cours.

# INTERVENTIONS DU PUBLIC

Il n’y a aucune intervention de ce type ce soir.

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

## De la présidente

Dès juillet 2018, la désinstitutionnalisation des deux établissements sera officielle. En septembre, chaque école devra former un nouveau CE. Madame Blais précise que le CE actuel peut voter une résolution afin que les membres actuels qui en sont à leur première année de mandat puissent, s’ils le souhaitent, terminer leur mandat dans le futur CE de l’établissement de leur enfant afin d’assurer un minimum de stabilité.

## De la trésorière

La trésorière est absente, mais le CE est en bonne santé financière.

## De la représentante au comité de parents

La représentante n’a rien à signaler.

## Des représentants des membres du personnel

CVC

Le courrier du cœur a été géré par le CJE. Cette activité de Saint-Valentin est toujours appréciée de l’ensemble des élèves.

La bibliothèque se refait une beauté. Le projet n’est pas terminé, mais la revitalisation est déjà une réussite.

Projets entrepreneuriaux : le magasin de fournitures scolaires, la Coop Écolo, est ouvert dans la classe de madame Catherine Lapointe.

L’enseignante de 3e année, madame Michelle Frenette, a gagné une bourse Metro. Elle fait des ateliers de cuisine avec ses élèves.

CV

Les élèves de 2e année ont eu un cours d’échecs qui s’est terminé par un tournoi.

Les élèves de 3e année se sont rendus à Amplisson pour une activité musicale.

Glee, la chorale de l’école de Rochebelle, donnera un spectacle le jeudi 1er mars en après-midi.

Les élèves de 5e et de 6e année ont participé au pentathlon des neiges.

L’activité spéciale « Apporte ton pyjama » a eu lieu pour Opération Enfant Soleil : les enfants pouvaient faire un don (volontaire et non obligatoire) et porter un pyjama pour une journée. Le montant n’est pas encore calculé, mais la récolte fut bonne.

## De la direction

CVC

La semaine dernière, l’école a effectué une demande de subvention de 100 072 $ au fonds de soutien aux installations sportives pour la cour d’école.

Un club de course s’organise avec les élèves du troisième cycle. Les volontaires participeront à deux séances de course par semaine; l’une sera supervisée par un entraineur professionnel, et l’autre, par une intervenante de l’école. Une course pourrait être organisée en juin pour souligner la fin de la saison du club de course. Cet événement pourrait constituer une activité de financement pour la cour d’école.

Les enseignantes de sixième année envisagent d’organiser une soirée des finissants pour leurs élèves.

CV

Les classes de sixième année de CV et de CVC pourront participer à une activité de cabane à sucre grâce à la collaboration de la commission scolaire.

CV offrira le service de garde pendant la relâche. Quarante enfants se sont inscrits.

# ADOPTION

## Budget 2017-2018

Mme Blais présente les prévisions budgétaires. Elle dépose un document expliquant les différentes catégories et la répartition du budget.

Mme de Warren propose l’adoption du budget par la résolution **CE 17-18.4.6.1**. Mme Martin l’appuie.

# APPROBATION

## Projet de grille-matières 2018-2019

La grille-matière proposée pour CV est identique à celle de l’année en cours. Mme Charest en propose l’adoption par la résolution **CE 17-18.4.7.1(CV)**. Mme Lambert l’appuie.

À CVC, on propose d’ajouter une heure de mathématique en sixième année et de retrancher une heure d’ECR. L’ECR est une matière qui s’imbrique bien dans l’enseignement en général, surtout que la clientèle de l’école est multiculturelle; les enseignants ne ressentent pas le besoin de définir avec précision les périodes consacrées à cet apprentissage.

Mme Montour propose d’adopter la grille-matières de CVC avec la résolution **CE 17-18.4.7.1(CVC)**. Mme Côté l’appuie.

## Changement à l’horaire pour l’accueil des futurs élèves du préscolaire le 30 mai 2018

Mme Blais annonce qu’on compte 68 inscriptions en maternelle à CV et 30 à CVC pour l’an prochain. La journée d’accueil des futurs élèves se tiendra le 30 mai à CV et le 1er juin à CVC. Mme Blais demande une modification à l’horaire, puisque les élèves de maternelle devront fréquenter le service de garde ou demeurer à la maison afin que le personnel puisse accueillir les futurs élèves.

M. Castonguay propose l’adoption du changement à l’horaire avec la résolution **CE 17-18.4.7.2**. Mme St-Onge l’appuie.

# INFORMATION

## Bilan de la réussite et projet éducatif

Mme Blais présente le document sur le bilan de la réussite. Le CE commentera ce document en avril. D’ici là, Mme Blais et Mme Gauthier termineront le bilan du plan de réussite et inscriront les conclusions dans le document. Le point sera à l’ordre du jour de la prochaine rencontre.

# DISCUSSION

## Retour sur l’entrée progressive des maternelles en septembre 2017

Mme Blais explique que, l’année dernière, la directive de la direction générale de la commission scolaire pour l’entrée progressive a changé. L’accueil des élèves de maternelle devait dorénavant s’effectuer sur un maximum de trois jours, les modalités de planification de ces trois journées pouvant être déterminées par l’équipe-école. Auparavant, cette entrée progressive se déroulait sur cinq jours à CV et à CVC.

Mme de Warren affirme que la période de trois jours est un peu courte pour créer un lien avec les élèves. Elle insiste sur l’impact positif et facilitant de l’aide supplémentaire accordée par la direction. Toutefois, cette durée n’est pas idéale pour notre milieu. Les enfants ne parlent pas nécessairement français et le temps est minime pour tenter de pister les difficultés. L’équipe remercie la direction pour son soutien. L’aide est grandement appréciée, même si elle demeure insuffisante.

Les membres du CE conviennent que ce qui est bon pour certains milieux ne répond pas nécessairement aux besoins particuliers de toutes les clientèles.

Les membres du conseil d’établissement souhaitent que la direction fasse parvenir les grandes lignes de cette discussion à la direction générale de la commission scolaire. Les membres aimeraient pouvoir décider non seulement des modalités, mais aussi du nombre de jours de l’entrée progressive, afin qu’elle convienne aux besoins de la clientèle. Les membres considèrent être les personnes les mieux placées pour prendre cette décision en fonction des besoins particuliers de leur clientèle.

# LEVÉE DE LA RÉUNION

Mme St-Onge propose la levée de la réunion à 21 h 19, appuyée par Mme de Warren.

Élaine Lajoie, présidente Natalie Blais, directrice